

Achetez
des
Blanche de Hollande.

itions, remboursables au minimum
yant 3 tirages par an avec des
50,000, 20,000, etc., etc., sont
petit placement.

irage: 1^{er} décembre. Prix de l'obli-
fr. (H9483X)
: O. HOSÉ, Genève. [829]

rendrait en pension

personnes sans enfants. Bons
modérés. — S'adresser à l'impri-
rial. [840]

à louer :

mmencement de 1895, le bureau
ancier avec deux pièces attenantes
es. S'adresser audit bureau. [847]

à louer

de la ville de Bulle, un vaste et
sin avec grande vitrine.
à M. P. CURRAT, notaire. [111]

à louer :

asin d'épicerie meublé.
au bureau du journal. [836]

à vendre :

ifère et 600 livres d'antra-
5 fr.
à la Cure protestante, à Bulle.

EN TOUT GENRE

drement de tableaux.

le JUDET

r les Places, BULLE [68]

be litière.

e de Bouleyres, supérieure
Hollande (analyse faite par la
école à Zurich et échantillon à
st vendue, prise à La Tour, bot-
es 100 kg. et 2 fr. 50 non bot-

Crotti, Geinoz & Cie.



REVEVETÉ!!!

LE
nt Universel

Plüss-Staufier

tablement sans rival pour
les objets cassés, soit verre,
aisselle de table et de cuisine,
re, métal, corne, bois, papier,
cuir, etc., etc.

flacons de 65 cent.
pour le district : Imprimerie de
Bulle.



uidation.

les soussignés vendront au prix
is les articles d'hiver, tels
chasse, tricots, camisoles, cale-
tes, jupons, châles russes, capu-

E. PASQUIER & Cie.

MERVEILLEUX!

vrai SAVON aromatique

ait de lis

BERGMANN & Cie,

de cour, à Dresde et Zurich,

plus efficace et le plus propre

ptions importunes, les taches de

outons, les dartres, comme aussi

au duré, sèche et jaune, etc.

l'imprimerie de la Gruyère, à

entimes la pièce.

ille Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an. Fr. 4 50

6 mois. » 2 50

étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2⁵⁵ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 4⁵³ 7³³

BULLE, le 30 novembre 1894

Le vote du Tessin et le referendum.

Si nous revenons aujourd'hui sur le vote du peuple tessinois qui a accepté, à une majorité de 3000 voix, une dépense de près de 600,000 fr. pour la création d'un asile d'aliénés, c'est pour constater le fait qu'on ne doit pas craindre de s'en remettre à la décision du peuple pour juger en dernier ressort sur l'utilité d'œuvres entraînant de grosses dépenses.

Puisque c'est le peuple qui paie les impôts, n'est-ce pas à lui à décider aussi si telle dépense est urgente, si tels travaux doivent être exécutés, si les projets votés par le Grand Conseil conviennent à la majorité du peuple et s'ils répondent réellement à un besoin général? Si cela est vrai, le peuple ratifiera les décisions prises par ses mandataires au Grand Conseil, comme cela a été le cas dimanche passé au Tessin. Si, par contre, il naît dans la tête de l'un ou de l'autre de nos conseillers d'Etat un projet grandiose qui peut flatter son ambition personnelle, mais qui ne répond nullement aux besoins du pays, le peuple, évidemment, mettra son holà et dira : Notre argent n'est pas là pour la satisfaction d'un orgueil insensé.

Nous ne voyons pas pourquoi notre gouvernement ne nous a pas encore doté du referendum financier. A chaque votation cantonale et fédérale, les journaux du N° 13 et les orateurs officiels ne savent assez publier et crier sur tous les tons qu'on peut avoir la confiance la plus absolue dans le bon sens du peuple fribourgeois, bref, il n'y a point comme ce dernier pour bien discerner les personnes et les choses. Eh bien, pourquoi ne donne-t-on pas à ce peuple si perspicace le droit de se prononcer sur l'utilité des millions que notre Grand Conseil vote et revote avec

une désinvolture qui fait la joie des banquiers de Paris et celle des maisons juives de Francfort?

A-t-on réellement peur que le peuple fribourgeois, écrasé sous le poids des impôts, n'émette un vote au sujet de ces folles dépenses, un vote qui dénote son bon sens et qui soit, contraire à celui émis par notre Grand Conseil? Si oui, c'est avouer que les millions que notre gouvernement a affectés, ces dernières années, à diverses œuvres ont été prodigués sans nécessité aucune, et cela contrairement à une bonne administration du pays.

C'est pourquoi il est temps de mettre un frein à cette danse des millions et nous ne pourrions le faire qu'en réclamant pour le peuple fribourgeois le droit du referendum financier. Ce droit, M. Théraulaz le réclame au fédéral, d'accord, mais nous le voulons d'abord au cantonal, parce que cela presse plus et qu'il y a péril de laisser plus longtemps notre Grand Conseil seul compétent pour voter les fortes sommes que notre gouvernement lui réclame à chaque session. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir au programme de l'Union démocratique qui demande le referendum financier.

Ce premier point du programme réalisé sera un grand pas de fait dans la voie du progrès et un grand soulagement pour les pauvres contribuables fribourgeois.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Exposition nationale. — Le jury, chargé de l'examen des poèmes destinés à l'inauguration de l'Exposition nationale, a décidé à l'unanimité d'accorder le premier prix au poème portant la devise « Pro Patria » et le second prix à la pièce portant la devise « Pro Musica ».

Les plis ayant été ouverts, il a été constaté que les auteurs des poèmes couronnés sont : 1° Mlle Isa-

Conception s'était mise à la tête de la propriété qu'elle administrait du reste fort mal et Nadine grandissait, devenant la plus jolie petite fille que l'on puisse voir, vivant portrait de son père, déjà élancée et souple comme lui, avec des yeux de diamants noirs, brillants comme des escarboucles dans son visage de créole, au teint mat et clair.

La famille de Santa-Cruz s'était pendant quelques années accrue d'un membre de plus. C'était Sybil Andrews, fille d'un ami intime du marquis, lequel ami s'était tué après de formidables pertes au jeu.

Conception, d'une bonté de cœur rare, avait recueilli l'orpheline et maintenant elle avait une deuxième fille.

La même intimité que jadis régna entre les deux familles et Nadine, qui avait alors cinq ans, tandis qu'Olivier en avait neuf, ne pouvait pas plus se passer de son petit ami que de sa marraine qu'elle adorait.

Celle-ci, toujours bonne et dévouée, relevait le courage de Conception, l'aidait à soigner son mari, tandis que Pierre lui donnait des conseils pour la direction de sa propriété.

A la Havane, sous ce ciel merveilleux, au milieu des richesses sans nombre que la nature prodigue à la terre, la vie s'écoulait rapide et heureuse, sans une préoccupation ni un souci.

La santé d'Olivier ne tarda pas à se fortifier et les voyages sur mer lui étant recommandés, Pierre et sa femme prirent l'habitude de faire assez fréquemment le voyage de France pour ne pas abandonner complètement la maison du faubourg Poissonnière.

Durant l'un de ces voyages, un triste devoir fut imposé à Pauline.

Ainsi que l'avait prévu Pierre, les douze mille francs par an, octroyés si généreusement au vieux bandit, devaient avoir un sinistre résultat pour lui.

Les noces et les fêtes de toutes sortes prirent de telles proportions que bientôt survint une attaque de paralysie.

Il en guérit, car sa constitution était robuste comme pas

belle Kaiser, à Zoug; 2° M. Jules Gougnard, à Genève.

Intéressant recours. — Le Conseil fédéral est saisi depuis quelques jours d'un intéressant recours en matière de liberté d'industrie. Le Conseil municipal de la ville de Berne a refusé à un de ses bourgeois, M. Isemann, l'autorisation d'exploiter dans les rues une machine transportable à scier et à fendre le bois, actionnée par un moteur à pétrole. Le propriétaire de la machine a recouru auprès du gouvernement, qui l'a débouté. Il s'est alors adressé au Conseil fédéral en invoquant l'art. 31 de la Constitution. Des machines du même genre existent déjà depuis bien des années à Zurich, Winterthur, Glaris, Schaffhouse, Coire et Bienne, sans que personne ait eu à s'en plaindre. Aussi attend-on, à Berne, avec beaucoup d'intérêt la décision de l'autorité fédérale.

Tir fédéral. — Le Conseil fédéral a accordé un don d'honneur de 10,000 fr. au Tir fédéral de Winterthur, qui aura lieu l'été prochain.

Club alpin — La section des Diablerets étudie la question d'inscrire sur le rocher de Pont-de-Nant le nom de Louis Favrat à côté de ceux de Juste Olivier, de Muret et de Rambert. Elle s'occupe aussi d'un chansonnier du Club alpin.

Zurich. — Plusieurs nouvelles arrestations ont été opérées au sujet de l'assassinat de la petite Bollinger. Les indices de la culpabilité du père s'accroissent.

Berne. — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner cette question a adopté sans modification le projet du Conseil fédéral concernant la construction au Kirchenfeld d'un bâtiment pour la bibliothèque fédérale et les archives.

Zoug. — Hier a eu lieu la séance constitutive du Grand Conseil zougais.

Les députés libéraux et les représentants du parti ouvrier ont déclaré catégoriquement qu'ils s'abstiendraient de prendre part aux délibérations des autorités

une. Mais il resta dans une sorte de gâtisme au milieu duquel sa méchanceté seule survivait.

Enfin, à l'une de ses arrivées, on prévint Pauline que les forces du vieux peintre en bâtiments diminuaient avec une rapidité inquiétante.

Alors, malgré toutes les répugnances de Pierre, elle obtint de lui, qu'il la laissât aller s'installer au chevet du vieux misérable.

Mais le père Planté devait prouver que même devant la mort sa nature restait la même : foncièrement méchante, ayant besoin de faire du mal à tous ceux qui l'entouraient.

Sans éprouver le moindre sentiment de reconnaissance vis-à-vis de cette fille qu'il avait tant torturée et qui cependant ne s'était vengée qu'en entourant sa vieillesse de richesse et de bonté, il essayait de la vexer, de la blesser, de l'humilier encore, lui disant des atrocités de son mari qu'elle adorait, exigeant qu'elle lui rendit elle-même les soins les plus répugnants et cela avec des expressions horribles, qui écorchaient les oreilles délicates de Pauline, car elle n'y était plus habituée.

Enfin, il rendit sa vilaine âme au diable.

Avant de s'arracher à ce lit où elle avait rempli si admirablement son cruel devoir, la jeune femme le regarda longuement :

— Repose en paix, dit-elle enfin, lentement, tu es mon père et que Dieu te pardonne comme je l'ai fait moi-même.

Pierre ne lui dit pas un mot de ce qui venait de se passer, il ne lui demanda pas une explication, mais il l'entoura encore plus d'amour et de respect que par le passé et bientôt il la ramena à Cuba.

Hélas! le bonheur n'est pas une Plante qui puisse fleurir longtemps sur la terre.

Un jour, comme une trainée de poudre, une nouvelle se répandit à la Havane, jetant l'effroi dans le cœur des plus braves, — la fièvre jaune était dans l'île.

Avant que la famille Jacobsen eût pu faire ses préparatifs

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

cantonales, aussi longtemps qu'ils ne seront pas représentés équitablement au gouvernement. Ils demandent la révision immédiate de la loi électorale.

Après cette déclaration, toute l'opposition a quitté la salle du Grand Conseil, laissant les conservateurs délibérer seuls.

Soleure. — Un généreux anonyme vient de verser 60,000 fr. dans la caisse des malades du district de Dorneck.

Tessin. — Après une longue discussion, le Grand Conseil vient de repousser par 40 voix contre 26 l'article 23 de la loi sur les impôts, instituant un inventaire obligatoire après décès.

Vaud. — Le père Cathéaz, de Longirod, entre aujourd'hui dans sa 104^e année. Il continue à porter allègrement le poids de l'âge et à étonner ses visiteurs par sa jovialité et son entrain.

Encore quelques printemps et le doyen de la Suisse pourra saluer l'aurore du vingtième siècle après avoir assisté au déclin du dix-huitième et traversé le cours complet du dix-neuvième.

Valais. — Les doyens du clergé valaisan adressent au gouvernement une pétition demandant que la loi sur la police du dimanche soit modifiée de manière à supprimer la danse les dimanches et jours de fête.

— Les époux Hahn avaient établi une pisciculture à Briguerbad. L'entrée du canal d'alimentation des réservoirs est commandée par une roue de moulin; vendredi matin, Mme Hahn voulut mettre cette roue en mouvement, mais, ayant glissé sur une planche, elle tomba si malheureusement qu'elle eut la tête prise entre la roue et l'aqueduc, où la pauvre femme resta serrée sans pouvoir se dégager, ni obtenir du secours. Elle était morte lorsqu'elle fut trouvée par ses enfants. L'eau arrivant en grande quantité, la malheureuse avait été noyée.

— A Sion, lundi soir, dans un quartier pauvre, le tribunal a procédé à la levée du cadavre trouvé absolument carbonisé d'une femme de 60 ans environ. On croit que la malheureuse, qui était atteinte d'épilepsie et chauffait sa chambre au moyen d'un réchaud, est tombée ensuite d'une crise, que le feu a pris à ses vêtements et qu'en l'absence de secours elle a été brûlée vive. L'accident, n'ayant d'ailleurs pas eu de témoins, on ne peut que former des suppositions.

Genève. — Mercredi soir, 2000 personnes, parmi lesquelles M. Ruffy, ont assisté à l'inauguration de la grande salle des concerts *Victoria Hall*, généreusement offerte par le consul anglais, M. Berton, à la ville de Genève.

L'ouverture a eu lieu par l'exécution d'une symphonie dirigée par l'auteur lui-même, M. Vidow, de Paris.

MM. William de La Rive et Turrettini ont remercié le donateur absent et malade.

De l'avis des connaisseurs, cette salle est la plus belle salle de concerts de l'Europe.

France. — Le froid est très vif à Paris. Il a fait déjà deux victimes.

Italie. — D'après des chiffres publiés par le ministère de l'agriculture, la récolte du raisin en Italie représente, pour 1894, 24,500,000 hectolitres.

— A la première nouvelle du tremblement de terre en Calabre et en Sicile, le roi avait voulu se rendre sur le lieu du sinistre; il en fut déconseillé par M. Crispi, qui désirait que le roi fut présent à Rome pour l'ouverture du Parlement. Cependant, il est possible qu'après l'ouverture du Parlement S. M. fasse une tournée en Calabre.

— On annonce que le gouvernement italien demandera encore seize millions répartis en seize annuités pour le monument qui doit être élevé à Rome à la mémoire de Victor-Emmanuel et qui a déjà coûté plusieurs millions, bien que ses fondements soient à peine sortis de terre (?).

Allemagne. — La princesse de Bismarck est morte à Varzin, mardi matin, à 5 heures. Le comte Herbert de Bismarck est arrivé à Varzin dans la nuit. D'autres parents sont attendus.

Autriche-Hongrie. — On assure aujourd'hui que le sieur Goldberger, qui s'est suicidé à Trieste, n'est point l'agent de la fusion J.-B.-L. et S.-O.-S., mais un frère de ce dernier, également banquier.

Guerre sino-japonaise. — Le Japon a refusé l'indemnité de 40 millions de livres sterling offerte par le délégué chinois M. Detring. Il demande 50 millions, plus les frais de guerre.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 27 novembre 1894. — Le Conseil approuve les statuts de la Société de laiterie (ancienne) du Crêt.

— Il nomme : M. l'abbé Equey, Clément, révérend curé à Ponthaux, membre délégué du Conseil d'Etat dans le sein de la commission scolaire de Ponthaux; M. l'abbé Wicht, Joseph, révérend chapelain à Posat, membre délégué du Conseil d'Etat dans le sein de la commission scolaire de Posat; M. Chassot, Tobie, à Bussy, officier d'état civil de l'arrondissement de Bussy; M. Chassot, Jules, à Bussy, suppléant de l'officier d'état civil dudit arrondissement.

Joli contrôle. — La *Liberté* de dimanche écrit : « Bien loin d'annihiler un magistrat en voulant un contrôle, on lui rend service et nous savons assez les idées des membres du Conseil d'Etat sur ce point pour oser affirmer qu'ils ne demandent pas mieux qu'une vérification sérieuse des comptes de leur administration ».

Pour une affirmation osée, c'est bien celle que nous venons de lire, car qui ne se rappelle les motifs qui ont engagé le regretté député Hug à donner sa démission? Lui voulait une vérification sérieuse des comptes; pour cela, il réclamait la production de certaines pièces; on s'est refusé de les produire et

dine, grande et développée à douze ans comme nos filles de France le sont à peine à vingt, pleurait toutes ses larmes en se séparant du compagnon de sa jeunesse, qu'elle aimait déjà comme une femme peut aimer.

En vain Sybil, qui l'adorait, essayait de la consoler, elle n'y arrivait pas.

Olivier, de son côté, paraissait profondément ému, mais, plus maître de lui que la jeune fille, il savait garder son secret s'il en avait un.

Cependant, au moment du départ, comme ils allaient se séparer, Pauline sortit une bague de son doigt.

C'était un pauvre petit anneau d'or bien modeste, ayant une toute petite perle fine au milieu, le premier bijou que Pierre lui avait offert alors qu'il la reconduisait le soir à la rue des Abbesses et qu'elle était bien loin de se douter du nom de celui qu'elle aimait.

— Olivier, dit-elle, de tous mes bijoux, voici celui auquel je tiens le plus. C'est le premier que ton père m'a donné. Veux-tu à ton tour l'offrir à Nadine et lui demander si elle veut le garder en souvenir de toi?...

La fillette, qui sentait toutes choses à l'extrême, était devenue plus blanche qu'une cire.

Olivier était déjà pendu au cou de sa mère, lui disant : — Oh! maman! tu devines donc toutes mes pensées?...

— Oui, dit Pauline, c'est le rôle des mères.

Et après qu'Olivier eut passé la pauvre petite bague au doigt de Mlle de Santa-Cruz, Pauline embrassa la fillette et lui dit :

— Pense à nous; dans quelques années, si ta mère y consent, et si ton cœur s'est gardé pour mon fils, nous reviendrons te chercher tous les deux, lui comme sa femme, moi comme ma fille...

Conception pleurait de bonheur sur l'épaule de son amie.

En effet, quelle mère plus parfaite et plus idéale pouvait-elle désirer pour Nadine, elle dont la santé minée par toutes sortes de chagrins et de préoccupations l'avertissait depuis

là-dessus, mis dans l'impossibilité de procéder à une vérification sérieuse des comptes, il a démissionné, tout comme M. Grandjean.

Qui ne se rappelle encore le tour joué à M. Dinichert, au sujet des comptes de la Caisse d'amortissement? Ce député avait avisé le directeur des finances qu'il avait des observations à faire au sujet de ces comptes, qu'il en nantirait le Grand Conseil, mais, comme il serait absent tel jour, il le pria d'en remettre la discussion à un autre jour. Le directeur des finances le lui promit, mais on sait comment il tint sa promesse. En magistrat qui ne demande pas mieux qu'une vérification sérieuse des comptes de son administration, il présenta lesdits comptes justement le jour où M. Dinichert était absent. Cela s'appelle-t-il vouloir une vérification sérieuse des comptes?

Est-ce aussi vouloir une vérification sérieuse des comptes quand on nomme comme membre de la commission d'économie publique un fonctionnaire qui dépend et de l'administration de la justice et de l'administration des finances, et dont les propres comptes peuvent être soumis au contrôle de cette commission? Non, ce n'est pas comme cela qu'on procède quand on veut une vérification sérieuse des comptes et M. le député Currat a fait une besogne bien complaisante lorsque, en distribuant les bulletins de vote, il allait chuchoter à l'oreille des députés de la majorité le nom de M. Reichlen.

Quand on veut une vérification sérieuse des comptes de son administration, on donne soi-même l'exemple en la faisant chez ses administrés. La *Liberté* n'aura pourtant pas l'audace d'affirmer que cette vérification sérieuse a été faite à la justice de paix de Châtel-St-Denis, où le magistrat chargé de surveiller les justices de paix a si bien fait sa besogne qu'il a été possible au titulaire Waldmeyer de voler les pupilles, les veuves et les orphelins pour une somme de plus de 60,000 fr.

Oui, vraiment, elle est jolie, la vérification sérieuse de notre régime actuel.

Le banquet du N° 13. — Le 21 de ce mois, il y avait banquet au N° 13, à Fribourg; grand banquet, nous dit la *Liberté*: nous la croyons sur parole (une fois n'est pas coutume); il n'eût plus manqué, vraiment, que la cohorte des députés et des fonctionnaires fit défaut; et, en effet, ils étaient tous là, la mine réjouie, flairant un bon dîner et... des compliments.

Mais, hélas! hélas! Le dîner, passe encore, mais les compliments! Il y en a eu, mais de quelle espèce!!!

M. Python ne s'est-il pas avisé d'être de fort méchante humeur et de morigéner tout le monde et un chacun. Voici son discours :

« Sujets fribourgeois, je ne suis pas content de vous; rien ne va plus et il faut que je vous le dise, avant de prendre possession de mon siège de pontife de ce canton.

» Tout d'abord, vos députés aux Chambres fédérales, et entre autres le grand Alphonse, ont fait une gaffe épouvantable en lançant le canton dans cette mésaventure du *Beutezug*; ils ont, par le fait, compromis l'existence de ce nouveau-né, cher à mon cœur, le groupe catholique suisse. Ils ne méritent plus ma confiance et, dès aujourd'hui, je leur donne congé. (Schaller & Cie prennent la poudre d'escampette.)

bien des années déjà que Dieu ne lui permettrait pas longtemps de veiller sur sa fille?...

A Paris, Pauline se mit aussitôt à la tête de sa maison.

Elle en connaissait déjà les rouages et la marche, Pierre l'ayant fait entrer longtemps de moitié dans tout ce qu'il faisait, mais elle voulut en connaître le moindre détail, car un travail surhumain seulement, une activité sans bornes pouvaient apporter à son désespoir la diversion nécessaire pour que ses regrets et son chagrin ne la rendissent pas folle.

Un employé de la maison, Claude Deschamps, qui, tout jeune, avait été dressé par le père de Pierre lui-même et qui, en l'absence du baron, le représentait, la prit en très grande affection et s'attacha à lui apprendre tout ce qu'elle devait connaître.

Il eut dans la malheureuse veuve une élève docile et bientôt le véritable chef de la maison Jacobsen fut cette jeune femme, peut-être encore plus belle dans ses habits de deuil qu'elle ne l'avait été couverte de diamants et de fleurs, quand elle était à Paris la reine des fêtes et dont les beaux yeux d'or étaient souvent remplis de larmes, tandis que sa bouche, toujours fraîche comme une rose, ne souriait plus jamais.

Quelques années s'écoulaient encore. Olivier, sous la direction intelligente de sa mère, était devenu un garçon accompli.

La correspondance avec la Havane était active, la tendresse qu'avaient éprouvée les enfants l'un pour l'autre paraissait peu à peu se transformer en ce solide amour que rêvait Pauline pour son fils.

Deux fois déjà, Olivier était allé à Cuba avec son précepteur. Chaque fois qu'il en revenait, il ne parlait à sa mère que de la beauté de Nadine, de ses vertus, de ses qualités charmantes. Elle était simple, droite, généreuse et si bonne!

Ah! c'était bien ainsi que Pauline avait deviné que serait sa future fille!

(A suivre.)

de départ, Pauline était frappée par le fléau.

Pierre, malgré les supplications affolées de la jeune femme, ne voulut pas quitter le chevet de son lit.

Ses soins, comme jadis dans la maison de Saint-Cloud, eurent raison du mal terrible qui la dévorait. Il la sauva, mais quand elle fut entrée en convalescence, ce fut lui qui s'alta à son tour.

Malheureusement, le mal chez ce garçon, de complexion assez délicate, ne put être enrayé et il mourut presque en même temps que son ami le marquis de Santa-Cruz.

Pauline faillit devenir folle de désespoir.

Il était mort son mari, son sauveur, son Dieu, celui auquel elle devait tout!...

Elle ne voulait plus vivre pour le rejoindre plus tôt.

Mais Dieu avait mis en elle un amour du devoir qui devait tout primer dans n'importe quelle circonstance de sa vie.

N'était-elle pas mère, en effet?...

Et Olivier qui avait seize ans, c'est-à-dire l'âge où les passions naissent et où, avec sa fortune immense, des dangers terribles pouvaient l'environner, Olivier pouvait-il se passer d'elle?

Elle prit dans ses mains amaigries l'adorable tête blonde de son fils et lui dit :

— Pour toi seul, je vivrai!...

Mais, rester seule maintenant dans cette île qui avait vu son bonheur, sans donner un seul aliment au besoin d'activité qui sommeillait en elle, Pauline ne le pouvait pas.

Du reste, la santé d'Olivier était aujourd'hui à toute épreuve.

La robuste constitution qu'il tenait d'elle avait repris le dessus; il était grand, développé et superbe au physique, tandis qu'au moral, son éducation, pour être à la hauteur de la situation qu'il devait occuper, demandait encore à être achevée.

Les adieux entre les deux veuves furent déchirants; Na-

> Dans le X
ont laissé des
celle de Scher
de moi la risée
que j'ai nourri
Tschachtli, le
que je rends
> Toi, Bon
pulations, toi
cave, toi, Fra
> Je veux
mun vous rec
ad majorem
> Vous, Sin
position avec
que le gouver
attend ceux q
> Et vous,
lesquels je
fait de ce fief
radicaux? Ne
mains de ce F
objet de mon
cratique dont

> Puisse
Saper les
Que le co
Fasse ple

Et, continu
finit quand m
plaudissement
Ceux qui e
lation, qui à
nation d'un p
pareil sermo
les Morard!

Ils partirent
qu'on ne les

Nouveau
duit, d'après
quier Goldber
tites entrées
présidait à n
sauter la cerv
lui, mais son
de se loger du
l'or et l'argen

Si jamais le
réussir dans s
cas pour la ve
qu'il tombât d
conseil de ne
mais de voulo
amis dans un
une reconnais
M. Vessaz,
de nommer di

Arts e
Diman

Assembl
MM. les men
connaissance de
au local.

Le même
Soirée
réservée

851]

Changem

Le soussigné
breuse clientèle
qu'il a transféré
N° 125, près du
qu'il a ouvert un
Hôtel des Alpes,
se recommande
cles : *farine*
pâtisserie.
641]

Tourk

La *tourbe*
à celle de la Ho
Station agricol
disposition) est
telé, 3 fr. les
telé.
853]

Un logem
à Auguste Jun

